

École de VIGNOC

CONSEIL D'ECOLE n° 3 du 17 juin 2019

**Présents : Mr Lesage (Elu), Mme Mendes, Mme Paré, Mr Levesque, Mr Duclos et Mr Monfort (Représentants des parents d'élèves)
Mme Morin, Mme Brunel, Mme Sanquer-Paillard et Mme Guillou (Enseignantes)
Mme Bodin (Directrice)**

Excusés : Mr Le Gall (Maire), Mme Garnier (Elue aux affaires scolaires), Mr Guichoux (Inspecteur de la circonscription), Mme Omnes, Mme Forest, Mme Langlois et Mme Schaff (Enseignantes) et Mme Laurent, Mme Meslé, Mme Bonnin (Représentantes des parents d'élèves)

Le conseil d'école a commencé à 18h35.

Installation. Tour de table des présents et présentation de Madame Gaigne, nouvelle enseignante nommée sur l'école à la rentrée 2019 et titulaire de son poste.

Rappel du fonctionnement du conseil d'école :

Sont membres de droits : la directrice, 2 élus municipaux, les enseignantes de l'école, les représentants des parents d'élèves.

La directrice est la présidente du conseil et dans ce cadre, elle distribue la parole, permet le respect de l'ordre du jour dans le temps imparti et anime les échanges.

Secrétaire de séance, partie enseignante: Madame Sanquer-Paillard

Secrétaire de séance, partie représentants des parents d'élèves : Madame Paré

Lecture de l'ordre du jour :

- les projets en lien avec le projet d'école
- le bilan sécurité
- les perspectives pour l'année 2019-2020
- les travaux de l'été 2019
- questions des parents

1) Les projets en lien avec le projet d'école et les programmes

- **Axe du projet d'école: améliorer le vivre ensemble par la coopération**
école

- Conseil de délégués :

Un conseil a eu lieu. Son objet était " la récréation du mercredi sans ballon, pourquoi pas ? ". La proposition du mercredi sans ballon a été soumise au vote des élèves et a été adoptée.

Un dernier conseil de délégués qui fera le bilan de l'année scolaire aura lieu le 28 juin.

- Journées de la coopération avec la maternelle

La deuxième journée le mercredi 3 avril a dû être annulée.

- Vente de gâteaux :bénéfice 833,70 € ont été récoltés cette année (36€ en moyenne par vente) au lieu de 1134€ l'an dernier (42€ en moyenne).

Globalement, les parents font moins de gâteaux et il y a moins d'acheteurs.

Le bénéfice moyen de chaque vente est en baisse depuis quelques années. L'école s'interroge sur une éventuelle usure ou baisse de motivation et va réfléchir au devenir de la vente des gâteaux.

- Inauguration du dimanche 30 juin: difficulté à trouver des élèves disponibles

Ecole : Il s'avère compliqué de trouver des élèves disponibles un dimanche. Il est également difficile pour les petites classes de travailler sur la vie et l'oeuvre de Simone Veil.

Mairie : La date a été choisie en fonction des disponibilités des officiels invités. M. Lesage précise que le fils de Mme Veil ainsi que le Ministre de l'Education Nationale ont été invités.

plusieurs classes (école ou département)

- **Lecture chez les classes de maternelle** : la classe CP/CE1 est allée lire des livres.
- **Projet sortie** : Le lundi 17 juin, les classes de CE1 et CP-CE1 ont visité le Mont-Dol et ont bénéficié d'une animation de la LPO à Epiniac.
- **Projet correspondance scolaire** : La classe de CE1/CE2 rencontrera les correspondants le 20 juin et le 4 juillet.
- **Projet pratiques théâtrales de l'OCCE**: les 2 classes de CM1/CM2 ont participé à une rencontre départementale le 6 juin, à Rennes. Les élèves ont été accueillis dans la salle Guy Ropartz et ont donc pu bénéficier d'un ingénieur du son, d'éclairages.
- **Projet pratiques chorégraphiques de l'OCCE**: Il concerne la classe de CE1/CE2. Une rencontre départementale aura lieu à Vignoc le jeudi 20 juin. Deux classes de Montreuil-le-Gast et une classe de Rennes participent aussi à cette rencontre. Un animateur de l'OCCE sera également présent. La salle de Montreuil le Gast qui devait initialement accueillir la rencontre a été rendue indisponible suite au passage de la commission sécurité. Les TAP et l'école maternelle ont bien voulu rendre disponibles des locaux habituellement utilisés. L'école les remercie vivement.

Une représentation des deux projets (pratiques théâtrales et chorégraphiques) est prévue pour les parents le jeudi 4 juillet à 18h45.

• Parcours éducation artistique et culturelle

Projet global autour de la pratique instrumentale :

- Classe orchestre sur l'année en CP : une représentation pour les parents de la classe est prévue le 1^{er} juillet.

Développer sa culture littéraire :

Les élèves bénéficieront d'une deuxième animation à la bibliothèque sur la thématique des droits.

Arts visuels :

La classe de CE1 a participé à des ateliers autour de l'artiste Alechinsky avec les maternelles. Une exposition des travaux a lieu du 14 au 20 juin dans les locaux de l'école maternelle.

Les deux classes de CP et de CM1/CM2 (Mme Morin) travaillent autour de l'artiste ALI.

Une exposition des travaux réalisés en arts plastiques aura lieu à l'école le jeudi 4 juillet. Les parents et la municipalité y sont invités.

• E.P.S

- Projet autour du vélo en CE1/CE2 : 8 parents ont passé l'agrément. La sortie est prévue le jeudi 27 juin autour du canal.
- Tournoi de rugby à Melesse le vendredi 14 juin. Les deux classes de CM1/CM2 y ont participé. La classe de Mme Forest a été classée 1^{ère} et celle de Mme Morin 4^{ème}.

• Systèmes naturels et techniques

Le 17 juin, les CM2 ont bénéficié d'une intervention sur la prévention du tabac et les CM1, d'une intervention d'un géologue.

2) bilan sécurité

Sur l'année, ont eu lieu :

- 3 exercices sécurité incendie :

Le dernier exercice date du vendredi 14 juin. L'alarme a bien fonctionné et l'évacuation a duré 2mn.

Le plan d'évacuation est à réactualiser.

- 1 exercice intrusion/confinement
- 1 exercice risques majeurs/confinement

Les élèves sont désormais bien habitués à ces différents exercices.

3) Livret Scolaire Unique : Il sera donné dans la semaine du 22 au 28 juin. Sa remise ne clôture pas pour autant les apprentissages en classe.

4) perspectives - préparation de l'année scolaire 2019-2020

- Visite des GS :

Les élèves de grande section viendront visiter l'école élémentaire avant la fin de l'année. La date reste à définir.

- Listes de matériel :

Elles seront données et affichées fin juin.

- Enseignantes

Les enseignantes titulaires restent et Mme Adeline Gaigne a été nommée pour la rentrée de septembre en remplacement de Mme Forest qui n'était pas titulaire du poste. L'école lui souhaite la bienvenue.

Concernant l'organisation des services :

Madame Morin sera à 66% sur la classe et à 33% PEMF (professeur des écoles maître formatrice).

Mesdames Sanquer-Paillard et Guillou auront 1 jour de temps partiel.

Madame Bodin sera à 50% sur la classe, 25% sur la direction et 25%PEMF

Les jours des compléments de service ne sont pas encore connus.

Mesdames Forest, Omnes, Langlois et Schaff ne seront certainement pas sur l'école l'an prochain. L'école remercie ces jeunes collègues pour leur investissement.

- Effectifs à ce jour:

25 CP

33 CE1

34 CE2

18 CM1+1 inscription janvier 2020

27 CM2

total : **137**

Deux élèves ont une notification MDPH, un en cycle 2 (CE) et un cycle 3 (CM).

- Piscine:

L'activité piscine concernera les CM1 et CM2, en relation avec le projet canoé kayak du collège de la Mézière.

Les séances auront lieu le jeudi matin pendant 11 semaines au premier trimestre, à Combourg. Le transport en car sera assuré par l'entreprise Bourrée Voyages.

Les parents pourront passer l'agrément le mercredi 5 septembre à la piscine de Saint-Grégoire. Cet agrément est fait par un conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale.

- Classe orchestre :

Elle est reconduite l'an prochain mais il n'y a pas d'information supplémentaire, la réunion avec les partenaires ayant été reportée.

- Fonctionnement au niveau de la communauté éducative

Une réunion est prévue avec Monsieur Montagné fin juin, début juillet pour améliorer le fonctionnement entre le périscolaire et le scolaire.

Une réunion avec l'APEMA est aussi prévue le mardi 2 juillet avec l'équipe enseignante pour faire un bilan et préparer l'année prochaine.

Concernant l'élection des parents délégués, il s'avère nécessaire de motiver les parents afin d'avoir assez de candidatures. Une action est sans doute à mener dès septembre.

Pour préparer chaque conseil d'école, une réunion préalable avec les parents délégués et une réunion préalable avec Madame Garnier auront lieu.

Mme Bodin participe également au comité TAP.

5) Travaux de l'été

L'utilisation d'un cahier de liaison avec M Barbier est à renouveler car le fonctionnement est satisfaisant.

Le budget demandé pour l'année 2019 a entièrement été accepté et les commandes pour la part investissement ont été faites.

Liste et calendrier des travaux prévus :

- Mairie : une alarme PPMS sera installée à La Toussaint.
- Installation d'un TNI dans la classe 2 : il sera installé par la société APLON.

Mairie : en juillet

- Câblage des classes 1,2,3 :

Mairie : ce sera fait en juillet.

- Chauffage défectueux au niveau des classes 1,3,5 surtout 3 :

la Mairie explique qu'il y a un problème de boue dans le circuit, un nettoyage aura lieu en juillet pour le désembouage du circuit de chauffage.

- Carrelage dans les toilettes des garçons :

Mairie : en juillet

- Meuble à faire pour la classe 1 :

Mairie : en juillet

- Réaménagement du local matériel:

Mairie : le plan de réaménagement va être soumis à l'école et ensuite réalisé.

- Ravalement de l'école

Mairie : Il commencera le 17 juillet. :

Question de l'École : tous ces travaux vont engendrer du nettoyage supplémentaire dans les classes. Qu'en est-il de l'organisation du ménage?

Mairie : Madame Guiheneuf va organiser au mieux.

6) Questions des parents

- Quelle organisation pour la piscine à la rentrée 2019 ?

voir la réponse donnée lors de la présentation des perspectives pour la prochaine année scolaire.

- l'école de la confiance, qu'en est-il pour la rentrée ?

Réponse de la Directrice :

Résumé de la commission mixte paritaire du 13 juin :

- Établissement des savoirs fondamentaux : le projet est enterré.
- Pas de pouvoir hiérarchique donné aux directeurs d'école.
- Les mères voilées peuvent continuer à accompagner les élèves sur le temps scolaire.
- L'instruction devient obligatoire à partir de 3 ans.
- La formation initiale des enseignants : l'ESPE se transforme en INSPE ; le directeur est nommé par le ministre.
- Des assistants d'éducation, niveau licence, pourront intervenir pédagogiquement dans les classes.
- Création des PIAL : pôle inclusif d'accompagnement localisé : Il s'agit d'une nouvelle gestion et organisation du travail des AVS.
- Un plus faible effectif dans les classes de CP et CE1 est préconisé.

- la communication au niveau de l'école : quelle forme ?

Parents : certains parents ont senti un excès d'autorité concernant les mots écrits.

Réponse de la directrice :

Les informations données étaient des rappels à la loi. Ces rappels correspondent à une obligation par rapport à l'institution de la fonction de directrice. Ce sont des rappels de règles collectives donc les communications sont collectives.

Les mots sont relus et validés par l'ensemble de l'équipe.

Un premier rappel a dû être fait après que l'équipe enseignante a constaté beaucoup d'absences pour convenance

personnelle. Certains parents assument et déclarent à l'inspection comme le règlement le prévoit mais certains ne justifient même pas les absences. Souvent les enfants racontent et sont gênés.

L'absence d'un élève a des conséquences sur l'organisation du collectif, une partie de vie de la classe n'est pas vécue par l'enfant.

A ce jour et pour l'année scolaire, ces absences pour convenance personnelle représentent 120 demi-journées : total de 60 jours. Les absences pour maladie ou rendez-vous médicaux ne sont bien sûr pas pris en compte.

Ce n'est pas un problème spécifique à Vignoc. La direction des services départementaux de l'Éducation, Nationale est en réflexion par rapport à ce problème qui se généralise sur l'académie.

Un autre rappel a concerné la mauvaise utilisation de la place de stationnement pour les personnes handicapées.

D'une manière générale, les rappels du cadre, quand ils sont nécessaires, n'ont pour but que le bien du collectif et d'éviter des dérives qui au final pénalisent tout le monde.

- les caisses de jeux à la récréation

Parents : les enfants voudraient plus de choses, plus variées.

Réponse de Madame Morin :

La constitution de la caisse a été décidée en conseil de délégués, lieu où se prennent les décisions. Cette caisse est constituée de balles, cerceaux et cordes à sauter. Quand le matériel est cassé, il n'est pas tout de suite remplacé, pour des raisons éducatives. Il n'y a pas de matériel pour tout le monde pour inciter les élèves à jouer ensemble.

Si un enfant a des remarques à faire, il faut qu'il s'adresse à ses délégués pour que cela soit évoqué en conseil.

Réponse de la directrice :

Ce qui a été mis dans les caisses, a été longuement discuté lors des différents conseils. Il y a eu besoin de compromis pour arriver à une décision collective.

- la cantine: relations conflictuelles adultes-adultes/adultes-enfants difficiles

Mairie : Mr Lesage n'est pas en charge du dossier, il ne peut pas répondre. C'est Madame Garnier qui est au courant.

Ecole : un travail a été fait à l'école avec les délégués et dans les classes, une synthèse a été demandée au dernier conseil d'école que la directrice a transmise depuis à Madame Garnier.

Les élèves sont revenus un jour très perturbés par les relations entre les adultes. La directrice a été obligée d'intervenir le lendemain dans les classes de cycle 3 et a prévenu la mairie.

Les élèves ont quelquefois le sentiment d'être brutalisé.

La Mairie a décidé de mettre en place des changements dans l'organisation de la cantine.

Parents : Quels changements ?

Mairie : Mr Lesage ne peut pas répondre.

Le conseil d'école s'est terminé à 19h35.

La directrice, Madame Bodin

La secrétaire, enseignante, Madame Sanquer-Paillard

La secrétaire, représentante des parents d'élèves Madame Paré